Collez ici votre photo :
- format **45 x 35 mm**
- récente et très ressemblante
- en couleur
- fond uniforme et de couleur claire

La photo doit couvrir ce texte mais pas les bords du cadre !

Ne RIEN écrire au-dessus de cette ligne (à part votre signature)

PHOTO du demandeur

SIGNATURE du demandeur (à partir de 6 ans)

Demande de passeport provisoire

Complétez ce formulaire en MAJUSCULES.

1. Mes données personnelles (ou celles de l'enfant)

1. Nom :	
2. Prénom(s) :	
3. Sexe : ☐ Masculin ☐ Féminin	4. Numéro de registre national (si connu) :
5. Date de naissance :	6. Pays de naissance :
7. Nationalité : belge	8. Autre nationalité :
9. Adresse de résidence (rue, numéro, code postal, commune, pays) :	
10. Numéro de téléphone :	
11. Adresse e-mail :	

2. Raison de ma demande

☐ **Aide consulaire pour mon retour en Belgique** (ou dans mon pays de résidence), uniquement en cas de **perte ou vol** de la carte d'identité électronique (eID) ou du passeport **en cours de validité** avec le/laquel(le) je voyageais (ou l'enfant). Passeport provisoire ≤ 1mois, gratuit.

Vous devez obligatoirement joindre à cette demande le **formulaire de déclaration de perte ou vol**, ainsi qu'un procès-verbal de la police s'il s'agit d'un vol.

☐ **Autre situation** (par ex. : je n'ai pas de document d'identité ou de voyage avec suffisamment de validité, je souhaite continuer mon voyage/séjour à l'étranger,…). Expliquez :

.....

.....

.....

Passeport provisoire (1 an) demandé dans un(e) :
- ☐ Ambassade ou consulat, pendant les heures de bureau : 100 €
- ☐ Consulat **honoraire**, pendant les heures de bureau : 150 €
- ☐ Ambassade ou consulat, en dehors des heures de bureau : 280 €
- ☐ Consulat **honoraire**, en dehors des heures de bureau : 330 €

3. Je suis informé(e) que

les traitements de données à caractère personnel nécessaires dans le cadre d'une demande de passeport sont autorisés et réglementés par la loi belge du 10 février 2015 relative aux traitement automatisés de données à caractère personnel nécessaires aux passeports et titres de voyage belges. Ces traitements de données sont expliqués dans la « Déclaration vie privée » disponible sur le site internet diplomatie.belgium.be (Passport belge).

Signature(s*)

	Date

* Si parent(s), tuteur ou représentant légal :

Nom(s) et prénom(s)	Lien(s) avec le demandeur

ROYAUME DE BELGIQUE
Service public fédéral
Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement

Déclaration de perte ou de vol d'un document d'identité ou de voyage belge

Document à compléter **en MAJUSCULES** par le déclarant.

Je soussigné(e) :

1. Nom :	
2. Prénom(s) :	
3. Numéro de Registre national (si connu) :	
4. Date de naissance :	5. Lieu de naissance (+ pays) :
6. Nationalité(s) :	

déclare :

☐ La perte
☐ Le vol

Procès-verbal police :
.....
.....

du /de la

☐ passeport ordinaire
☐ passeport provisoire
☐ passeport diplomatique/de service
☐ titre de voyage (étranger, réfugié, apatride)
☐ eID/Kids-ID (**Belge inscrit.e à l'étranger**)
☐ carte d'identité spéciale (Protocole)
☐ eID/Kids-ID ou carte d'identité provisoire, **délivrée en Belgique** et déclarée **perdue/volée à l'étranger**

appartenant à

☐ moi-même
☐ à l'enfant .....
.....
né(e) le .....
et dont je suis le parent, tuteur ou représentant légal.

Numéro du document (si connu) : .....

Je demande aux autorités belges de signaler ce document afin d'empêcher un abus dont je pourrais être la victime.
Je m'engage à ne plus l'utiliser s'il venait à être retrouvé, et à le faire détruire dans ce cas par mon administration.

Je suis informé(e) que

Les traitements de données à caractère personnel nécessaires dans le cadre d'une **demande de passeport** sont autorisés et réglementés par la loi belge du 10 février 2015 relative aux traitements automatisés de données à caractère personnel nécessaires aux passeports et titres de voyage belges. Ces traitements de données sont expliqués dans la « Déclaration vie privée » disponible sur le site internet diplomatie.belgium.be (Passeport belge).

Les traitements de données à caractère personnel nécessaires dans le cadre d'une **demande de carte d'identité** se font en exécution de la loi du 19 juillet 1991 relative aux registres de la population et aux cartes d'identité, aux cartes des étrangers et aux documents de séjour. Ces traitements de données sont expliqués dans la « Déclaration de confidentialité » disponible sur le site internet https://ibz.be/fr/declaration-de-confidentialite

Date :	**Signature :**

Administration qui reçoit la déclaration :

☐ poste consulaire (de carrière ou honoraire) de Belgique à .....
☐ commune de .....
☐ autre (Défense, SPF Affaires étrangères,...) : .....

Nom et fonction de l'agent :

Date :	**Signature de l'agent et cachet :**